

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	22 (1995)
Heft:	6
 Artikel:	Comment la Suisse a-t-elle commémoré la fin de la Deuxième Guerre mondiale? : Débat sur notre propre passé
Autor:	Lenzin, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912178

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment la Suisse a-t-elle commémoré la fin de la Deuxième Guerre mondiale?

Débat sur notre propre

50 ans après la Deuxième Guerre mondiale, la Suisse n'est toujours pas au clair sur l'attitude qu'elle a eue pendant la guerre. L'ouverture de l'année commémorative s'est faite au forceps et a été l'occasion de nombreuses manifestations et publications sur le thème de «La Suisse pendant la guerre».

Pour moi, il n'y a pas de doute qu'avec notre politique à l'égard des juifs persécutés, nous avons commis une faute. (...) Le Conseil fédéral le regrette profondément et présente ses excuses pour cela, tout en

René Lenzin

sachant bien qu'une telle défaillance est en fin de compte inexcusable.

En s'excusant ainsi auprès des familles et descendants des juifs, qui ont été refoulés à la frontière suisse et donc souvent envoyés à la mort, Kaspar Villiger, président de la Confédération, a gagné l'estime de beaucoup. Il a prononcé ces paroles lors de la session spéciale du Parlement, au cours de laquelle la Suisse officielle a commémoré, le 7 mai de cette année, la fin de la guerre en Europe, faisant ainsi un pas que beaucoup de Suisses attendaient depuis longtemps du gouvernement.

Pression de la base

Le souvenir de la fin de la guerre a été célébré lors de la session spéciale et au cours d'une cérémonie commémorative organisée par la communauté de travail chrétienne-juive à la cathédrale de Berne, à laquelle le Conseil fédéral a participé in corpore. Il a cependant fallu la «pression de la base» pour que le Conseil fédéral et le Parlement se déclarent prêts à organiser des cérémonies commémoratives. Dans un premier temps, la Suisse officielle voulait simplement que notre pays marque sa reconnaissance d'avoir été épargné par la guerre. Ce n'est qu'après une intervention au Parlement et divers appels dans les médias et l'opinion publique que les responsables ont fini par convoquer une session spéciale.

L'attitude de la Suisse officielle, approuvée par certains pour la réserve manifestée et désapprouvée par d'autres

pour son manque de courage, reflète en fin de compte le déchirement de tout notre pays dans la manière de juger notre propre attitude pendant la guerre. Les historiens ne sont pas les seuls à ne pas être d'accord entre eux sur la question de savoir pourquoi la Suisse a été épargnée par la guerre; dans de larges couches de la population, des questions telles que «Quel rôle l'armée a-t-elle joué dans la préservation de notre indépendance?» donnent lieu à de vives controverses. Il s'avère que même en Suisse, on ne s'est pendant (trop) longtemps pas préoccupé de mettre à jour notre propre histoire.

Toutefois, de différents côtés, on a saisi l'occasion de l'année commémorative 1995 pour étudier certains chapitres de notre histoire qui avaient été jusqu'ici négligés. Les questions étudiées sont variées au possible: on a examiné la présence suisse tant dans le mouvement de la Résistance française que dans les Waffen-SS; dans les nombreuses publications, films et téléfilms, il est question aussi bien de ce que la Suisse officielle savait de l'extermination des juifs que des hauts faits humanitaires de certains Suisses.

Etudes approfondies

En Suisse, 50 ans après les horreurs de la Deuxième Guerre mondiale, beaucoup de choses concernant la période de guerre et d'après-guerre apparaissent plus clairement que jusqu'ici: des choses réjouissantes (par exemple les actions humanitaires), des choses qui nous laissent un peu songeurs (par exemple le projet de l'armée, à la fin des années cinquante, visant à se procurer des armes nucléaires), mais aussi des choses fâcheuses (par exemple la preuve que nos autorités étaient au courant de la persécution des juifs plus tôt qu'on ne l'admettait jusqu'à présent). En raison de cette année commémorative, beaucoup de sujets ont été étudiés

d'une manière approfondie et rendus publics.

Mises à part les excuses du Conseil fédéral aux victimes (juives) de la politique suisse en matière de réfugiés, on gardera plus longtemps en mémoire les diverses publications et expositions que les cérémonies officielles de cette année

<p>Bom 21. bis 25. April 1945 haben Tausende von Flüchtlingen, 3, Teil elend, verwahrlost und hungrig an dieser Stelle die Schweizergrenze überschritten. Sie gehörten folgenden Staaten an:</p>	
Frankreich und Elsass 487	
Belgien 93/ Luxemburg 1/ Holland 106	
Italien 317/ Spanien 3/ Griechenland 33	
Rumänien 3/ Jugoslawien 178/ Ungarn 1	
Tschechoslowakei 164/ Polen 671	
England 2/ Litauen 117/ Lettland 3	
Deutschland 764/ Russland 1677	
Palästina 3/ Syrien 1/ Nordafrika 71	
Canada 1/ Norwegen 1/ Montenegro 9	
Annam 235/ Staatenlose 2	
Schweizer und ehemalige Schweizerinnen 58	
Schutzaufenthaltsuchende aus den bad.	
Nachbargemeinden 120	
Der Gedenkstein ist ein Geschenk der Stadt Furtwangen im Schwarzwald.	

Sur la pierre commémorative apposée sur la maison d'habitation de la douane de Schleitheim, on peut lire:

«Du 21 au 25 avril 1945, des milliers de réfugiés, souvent dans la détresse, démoralisés et affamés, ont traversé à cet endroit la frontière suisse. Ils étaient des citoyens des suivantes nations: France et Alsace 487, Belgique 93, Luxembourg 1, Pays-Bas 106, Italie 317, Espagne 3, Grèce 33, Roumanie 3, Yougoslavie 178, Hongrie 1, Tchécoslovaquie 164, Pologne 671, Grande Bretagne 2, Lituanie 117, Lettonie 3, Allemagne 764, Russie 1677, Palestine 3, Syrie 1, Afrique du Nord 71, Annam 235, Canada 1, Norvège 1, Montenegro 9, apatrides 2, Suisses et autrefois Suissesses 58, des communes aux environs de l'Etat de Baden 120 requérants d'asile. La pierre commémorative est un cadeau de la ville de Furtwangen dans la Forêt-Noire.»
(Photo: Max Baumann)

passé

commémorative. D'autant plus que non seulement celles-ci ont vu le jour grâce au forceps, mais encore elles ont été accompagnées de diverses péripéties politiques. C'est ainsi que le parti socialiste s'est plaint que, lors de la session spéciale, seuls les membres des partis bourgeois avaient droit à la parole et a vite organisé sa propre manifestation.

Malgré tout, ces manifestations commémoratives ont au moins un avantage: elles empêchent que la Suisse entre dans l'histoire comme le pays qui a, en 1989, commémoré le début de la guerre en organisant des manifestations en souvenir de la mobilisation, mais qui a «oublié» de commémorer la fin de la guerre. ■

La Suisse officielle et les mesures qu'elle a prises pendant la guerre

Rapports (auto-)critiques et actions désintéressées

Pendant la guerre déjà et immédiatement après, nos autorités ont débattu des mesures qu'elles avaient elles-mêmes prises. Les prestations humanitaires «illégales» de certains serviteurs de l'Etat n'ont cependant été reconnues d'une manière convenable que beaucoup plus tard et non sans hésitation.

Pour la Suisse aussi, la fin de la guerre a été un immense soulagement, mais pas une surprise. Stalingrad avait marqué un tournant même si, vu le comportement imprévisible de Hitler, il n'était pas du tout certain que

daient en outre possibles un contrôle permanent et, le cas échéant, la critique.

Rapports exhaustifs

A la fin de la guerre, on a ressenti le besoin de disposer, dans tous les domaines de la politique de la Confédération, de rapports exhaustifs sur les mesures d'exception; on voulait tirer les leçons des expériences faites. Tout d'abord, il y avait le service actif dans l'armée. On a attendu avec impatience le rapport du général. Les rapports des principaux services – chef de l'état-major, adjudant du général, chefs d'arme – ont été publiés simultanément.

Le rapport du général critiquait parfois sévèrement le Conseil fédéral, avec lequel le commandant en chef de l'armée avait des discussions, notamment en ce qui concerne les troupes qu'il fallait mobiliser à un moment donné. Pour le général, c'étaient les considérations militaires et stratégiques qui l'emportaient; pour le Conseil fédéral, des considérations d'ordre financier et économique, parfois même politique, jouaient un rôle. Il ne fallait pas en demander

Hermann Böschenstein*

ce petit pays qu'il détestait serait épargné par une attaque par surprise.

Lorsque la guerre a éclaté, l'Assemblée fédérale a donné au Conseil fédéral les pleins pouvoirs, qui avaient pour effet de suspendre partiellement la Constitution. Les compétences du gouvernement suisse étaient cependant beaucoup plus limitées que pendant la Première Guerre mondiale. Malgré cela, l'exécutif et le législatif étaient d'accord sur le fait qu'il fallait réduire et abroger les pleins pouvoirs le plus tôt possible. Les rapports fournis périodiquement ren-

trop à des soldats de milice, faute de quoi une lassitude générale à l'égard du service militaire risquait d'envahir l'armée. C'était un secret de Polichinelle qu'il y avait des tensions entre le Commandement de l'armée et le Département militaire. Le Conseil fédéral a été obligé de répondre au général dans un contre-rapport. Etant donné la popularité du général, il l'a fait d'une manière très diplomatique.

Au sujet de la presse et de la radio, Max Nef, rédacteur à la «Neue Zürcher Zeitung», a établi avec compétence un rapport où sont expliquées les restrictions apportées à la liberté de la presse. Il y a eu relativement peu d'interdictions et de saisies, ce à quoi les services officiels du régime nazi ont répondu par des propos haineux et des menaces contre la liberté de la presse en Suisse.

L'économie de guerre a présenté un rapport volumineux. Elle avait fonctionné d'une manière remarquable. Le rationnement des denrées alimentaires et des carburants a été exemplaire.

Le chapitre délicat de la politique en matière d'asile et de réfugiés a été confié à un conseiller d'Etat libéral de Bâle. Sa franche critique de la manière dont les juifs persécutés ont été traités par la police des étrangers a provoqué une réponse du grand responsable, le conseiller fédéral von Steiger, qui n'a cependant pas réussi à justifier d'une manière convaincante une pratique discutable du point de vue humanitaire.

Réhabilitation tardive

Même dans un pays neutre, les années de guerre ont été l'occasion de nombreuses actions courageuses, qui sont généralement restées inconnues. De la paysanne, qui a dû s'occuper seule de la ferme, de la maison et des enfants, aux nombreux travailleurs qui ont accepté de faire des heures supplémentaires. Les fonctionnaires qui, n'obéissant qu'à leur conscience, se sont opposés à une réglementation discutable constituent un cas à part. Citons comme exemples parmi beaucoup d'autres Carl Lutz, Consul général, qui a été réhabilité tardivement, et Paul Grüninger, commandant de la police de Saint-Gall, qui n'a malheureusement jamais été complètement réhabilité.

Lutz a procuré à des milliers de juifs, qui étaient à la merci des sbires nazis, une carte d'identité qui leur a évité d'être transportés dans un camp d'extermination. Grüninger a permis à des réfugiés de franchir la frontière salvatrice. Sur ordre de Berne, il a été licencié sans toucher de retraite et a fini misérablement. ■

*Hermann Böschenstein a été correspondant du «Basler Nachrichten» à Berlin et a été expulsé par les nazis en 1937. Après des séjours à Paris et à Londres, il a été correspondant accrédité au Palais fédéral de 1953 à 1984.